

**ROWING CANADA AVIRON  
DESCRIPTION DE TRAVAIL**

**CHEF AU DÉVELOPPEMENT DE L'ATHLÈTE ET DES ENTRAÎNEURS**

---

- 1.0 DESCRIPTION** Chef au développement de l'athlète et de l'entraîneur
- 1.1 ORGANISATION :** Association canadienne d'aviron amateur (Rowing Canada Aviron)
- 1.2 TITRE :** Chef au développement de l'athlète et de l'entraîneur
- 1.3 CATÉGORIE DE TRAVAIL & NATURE DU POSTE :** Professionnel à temps plein
- 1.4 SUPERVISEUR IMMÉDIAT :** Directeur du Haut niveau

**2.0 RESPONSABILITÉS ET TÂCHES**

**2.1 GÉNÉRALITÉS**

Sous la direction du directeur du Haut niveau (DHN) de RCA, le chef au développement de l'athlète et de l'entraîneur sera entièrement responsable de la mise en place et de la stratégie de développement du Haut niveau. Ce poste fait partie intégrale du mandat du Haut niveau de RCA pour assurer un succès continu aux Championnats du monde Senior et aux Jeux olympiques.

L'aviron est un sport principal dans le système de sports estivaux du Canada. La compétence pour réussir sur la scène internationale Senior est assujettie aux athlètes de qualité qui sont proprement entraînés. Le chef au développement de l'athlète et de l'entraîneur sera responsable du développement du programme national propre pour athlète et entraîneur, y compris le dépistage de talents, la mise en place de clubs et centres de développement de haut niveau. La personne travaillera étroitement avec les entraîneurs de RCA au développement national pour assurer la réussite au niveau junior et au niveau des Moins de 23 ans.

Les bureaux nationaux de RCA à Victoria seront l'endroit où la personne travaillera. Il y aura beaucoup de voyages et de travail sur place avec ce poste.

Le chef au développement de l'entraîneur/l'athlète possédera un brevet de Niveau 4 ou son équivalent, ou sera à compléter un Niveau 4, comme reconnu

par RCA et l'Association canadienne des entraîneurs. Le chef au développement de l'entraîneur/l'athlète possédera des références connues de réussite au niveau de club et sur la scène internationale ainsi qu'au moins 5 ans d'expérience comme entraîneur à l'aviron.

Le chef au développement de l'entraîneur/l'athlète devra se conformer à tous les codes d'éthique de RCA qui se relie à ses activités.

## **2.2 DONNÉES PARTICULIÈRES**

### **A. Développement de l'athlète**

1. Aider le DHN et l'entraîneur (les entraîneurs) au développement national de RCA, des provinces et autres avec la création et la mise en place d'un système national de dépistage de talents, par ex. dépistage régional, écoles, camps pour l'aviron adapté et pour les athlètes aptes
2. Aider le DHN, l'entraîneur (les entraîneurs) au développement national et autre personnel de RCA assigné à développer et mettre en place une stratégie nationale de développement du Haut niveau, y compris la création possible de centres de développement du Haut niveau, de clubs de développement du Haut niveau et une progression continue des relations avec les universités américaines pour l'aviron adapté ainsi que l'aviron pour athlète apte.
3. Offrir des commentaires et du soutien aux rameurs en développement et aux entraîneurs du système du haut niveau avec des visites, des écoles des camps, etc.
4. Développer et mettre en place un système de surveillance complet pour surveiller effectivement le progrès des athlètes dans le programme de développement du haut niveau. L'ensemble de tests utilisés pour surveiller la performance athlétique des athlètes de développement HN devra être déterminé avec la collaboration des physiologues assignés au HN par RCA et avec les autres conseillers/personnel du ÉSI
5. Aider les entraîneurs de club avec l'exécution efficace d'un programme de performance élevée pour les athlètes dans le réseau de clubs
6. S'assurer que les dossiers pertinents sur l'entraînement de l'athlète, les résultats de compétition et la surveillance du progrès sont conservés comme requis, y compris l'aide à la création de la base de données de RCA sur l'athlète
7. Travailler avec le DHN à fournir un environnement continu et progressif axé sur la performance élevée de l'athlète

### **B. Développement de l'entraîneur**

1. Aider le DHN et autre personnel technique au développement et à la mise en place d'une philosophie nationale d'entraînement pour compléter le modèle de développement à long terme de l'athlète.
2. Agir comme personne-ressource pour les sujets se reliant aux programmes d'éducation des entraîneurs et à l'éducation avancée des entraîneurs, en

- collaborant étroitement avec le directeur de RCA à l'éducation des entraîneurs et en participant à la conception et au développement de la conférence annuelle des entraîneurs de RCA et d'autres programmes
3. Travaillant et en effectuant du mentorat avec les entraîneurs de RCA assignés aux centres de développement du Haut niveau, aux clubs ou dans les programmes de partenariat avec les Universités à tous les niveaux nécessaires pour un entraînement de haut niveau en utilisant la surveillance et l'évaluation selon des indicateurs clés de performance à la demande du DHN.
  4. Offrir au moins 12 jours de travail de développement par année aux membres qui forment Rowing Canada avec des écoles, des camps, des présentations lors d'écoles d'entraîneurs, de conférences, etc.
  5. Travailler avec les entraîneurs assignés au centre du haut niveau pour offrir un programme de développement efficace pour les entraîneurs et les athlètes pour s'assurer d'une succession continue des athlètes et d'entraîneurs bien entraînés au niveau senior.

### **C. Équipes des Moins de 23 ans et équipe nationale junior**

1. Fournir un soutien aux programmes des Moins 23 ans et des Juniors comme selon les instructions du manager de l'équipe nationale et/ou du directeur du Haut niveau.

### **D. Sciences du sport, recherche technique et médicale (Équipe de soutien intégré)**

1. Travailler avec le DHN pour assurer que les besoins des sciences du sport, de la recherche technique et médicale des équipes des Moins de 23 et nationale junior sont satisfaits.
2. Aider le DHN à planifier, mettre en place et surveiller les programmes d'évaluation et de vérification de l'athlète.
3. Développer et/ou aider au développement de propositions pour la recherche sportive appliquée pour l'équipe de soutien intégré et pour aider à l'exécution des propositions acceptées

### **E. Gestion**

1. Aider à l'exécution du programme national de surveillance à l'ergomètre, y compris à la préparation des rapports, si nécessaire.
2. Préparer, à la demande du DHN, des plans de travail, des rapports et autres documents, si nécessaire.
3. Être la personne-ressource primaire à l'organisation et à la gestion de conférences annuelles des entraîneurs.
4. Préparer des budgets et des plans annuels et sur une base de permanence, gérer efficacement les ressources allouées à ces

programmes et maximiser ceux-ci au bénéfice des athlètes et des entraîneurs dans le volet du développement.

### **3. Niveaux de supervision**

Le chef au développement de l'entraîneur/l'athlète consultera régulièrement le DHN de RCA en ce qui concerne toutes les activités au programme de développement HN. On s'attend à des communications fréquentes s'effectueront aussi avec le Vice-président du Haut niveau et avec le directeur exécutif. Le chef au développement de l'entraîneur/l'athlète travaillera étroitement avec les entraîneurs assignés au développement du HN et avec le manager de l'équipe nationale.

La personne sera responsable envers et sera évaluée par le DHN de RCA.

### **4. Pouvoir décisionnel**

Le chef au développement de l'entraîneur/l'athlète participera à des réunions spécifiques aux exigences du poste et sera responsable de faire les recommandations au besoin. La personne aura suffisamment d'autorité pour agir dans les secteurs quotidiens de gestion de programmation selon les politiques, les programmes et le budget. Au-delà de ces limites, la personne devra obtenir une approbation de décisions du DHN.

### **5. Indicateurs clés de performance**

- a. Le développement et la mise en place d'un programme national de dépistage de talents qui peuvent maintenir et produire un nombre constant d'athlètes prometteurs dans le volet du haut niveau
- b. Nombre d'athlètes identifiés avec le système de dépistage de talents qui continuent avec le sport aux centres HN ou avec les clubs
- c. La qualité de l'infrastructure développée pour les centres de haut niveau et les clubs pour assurer un environnement d'entraînement de haut niveau pour les candidats futurs d'équipe senior;
- d. La réussite des programmes nationaux juniors et de moins de 23 ans;
- e. Le nombre d'athlètes dans le groupe HN à l'aviron adapté
- f. Intégration d'approches d'avant-garde aux initiatives d'entraînement, des sciences du sport et de la médecine du sport;
- g. Gérer les opérations du programme de développement HN pour satisfaire les objectifs du programme selon le budget désigné.
- h. Nombre d'athlètes identifiés et entraînés avec le système de développement HN qui ont du succès sur la scène internationale.
- i. Nombre d'entraîneurs canadiens entraînés qui ont préparé avec succès leurs équipages/athlètes pour le niveau international et qui sont choisis au personnel d'entraîneurs senior.